

Code de vie

École Champlain

Respect de soi et des autres

ASPECT	RÈGLE	APPLICATION
<i>Respect des autres :</i>	Je reste toujours poli.	<ul style="list-style-type: none">- Je démontre du savoir-vivre en présence des autres.- Je surveille mon langage en évitant les jurons, peu importe la langue.- Je respecte les règles du transport scolaire et de la STM.
	Je surveille mon comportement.	<ul style="list-style-type: none">- Je garde mon calme dans la classe, l'école et la cour de récréation.- En tout temps, je circule calmement partout dans l'école.
	J'agis envers les autres comme je voudrais qu'ils agissent envers moi.	<ul style="list-style-type: none">- J'évite d'agacer, de provoquer ou de ridiculiser les autres.
<i>Respect de soi :</i>	Je prends bien soin de ce qui m'appartient.	<ul style="list-style-type: none">- Je prends soin de mes vêtements et de mon matériel scolaire.
	Je soigne ma santé et mon apparence.	<ul style="list-style-type: none">- Je prends soin de mon corps en le gardant propre.- Je porte des vêtements propres.- Pour des raisons d'hygiène, je porte toujours des vêtements adéquats et exigés pour l'éducation physique.- J'apporte à l'école de la nourriture saine (pas de gomme, bonbon, croustilles, boissons gazeuses, etc.)

Code de vie

École Champlain

Coopération

ASPECT	RÈGLE	APPLICATION
<i>Vie de groupe :</i>	Je mets en pratique les moyens pacifiques que je connais pour favoriser un climat agréable à l'école.	<ul style="list-style-type: none"> - J'évite les coups et l'emploi de la force, car ils peuvent aggraver les conflits. - Je demande l'aide d'un adulte s'il y a lieu. - Lorsqu'un conflit survient, je discute avec l'autre pour trouver une solution satisfaisante pour tous. - Je porte des vêtements qui ne véhiculent pas de messages violents ou agressifs ou exprimant une appartenance à un groupe précis.
	Je favorise l'harmonie en toutes circonstances.	<ul style="list-style-type: none"> - J'apprends à dire calmement et poliment ce que je pense et ressens en tout moment. - J'apporte à l'école uniquement le matériel nécessaire. - Les téléphones cellulaires, jeux électroniques, MP3, PSP et autres sont interdits à l'école et seront automatiquement confisqués.
<i>Coopération :</i>	Je dois coopérer avec mes enseignants, les membres du personnel et avec les autres élèves.	<ul style="list-style-type: none"> - Je participe à la vie de classe. - J'évite de déranger les autres.

Code de vie École Champlain

Autonomie

ASPECT	RÈGLE	APPLICATION
<i>Autonomie :</i>	Je suis responsable de mes paroles et de mes gestes.	<ul style="list-style-type: none"> - J'apprends à me conduire correctement sans toujours avoir un adulte près de moi. - J'ai recours à un adulte lorsque j'ai besoin d'aide.
	Je remets à temps mes travaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Je prends les moyens pour éviter les oublis (devoirs, leçons, travaux, signatures) - Je demande de l'aide à un adulte si j'ai un blocage ou si je ne comprends pas bien. - Je m'efforce d'être attentif. - Je m'applique pour que mes travaux soient propres, complets et cohérents.
	Je prends de bonnes habitudes	<ul style="list-style-type: none"> - Je me couche tôt. - J'arrive à l'heure. - J'apporte en classe tout ce dont j'ai besoin pour faire mes travaux. - Mes devoirs sont faits. - J'ai tous mes outils de travail scolaire.

Respect de l'environnement

ASPECT	RÈGLE	APPLICATION
<i>Respect de l'école :</i>	Je contribue à faire de l'école un endroit agréable.	<ul style="list-style-type: none"> - Je favorise le calme par un ton de voix modéré. - Je n'abîme pas l'école par des graffitis ou des bris.
	Je m'assure que mon école et ma classe restent propres et bien rangées.	<ul style="list-style-type: none"> - Je ramasse ce qui traîne, même si ce n'est pas à moi. - J'utilise la poubelle. - Je laisse les salles de toilettes propres.
	Dans la classe et dans l'école, je participe au recyclage.	<ul style="list-style-type: none"> - J'utilise le bac de recyclage.
<i>Respect de l'environnement :</i>	Je prends bien soin de ce qui appartient à l'école.	<ul style="list-style-type: none"> - Je prends soin des meubles de l'école. - Je prends soin du matériel de l'école.

Modalités et sanctions Code vestimentaire

École Champlain
École Champlain

1. L'élève doit porter une tenue vestimentaire :

- convenable et soignée;
- adaptée à la saison et aux conditions climatiques;
- ne véhiculant aucun message ou signe à teneur violente, sexuelle ou encore inappropriée.

Le port de la camisole est interdit.

2. De plus, les parures de tête (casquette, tuque et chapeau) et les lunettes fumées sont considérées comme des vêtements d'extérieur. L'élève doit les ranger à son crochet ou dans son casier.

3. Tant que l'usage des bottes est nécessaire, l'élève doit avoir une paire de chaussures pour l'intérieur afin de maintenir l'école propre. Ses chaussures doivent être sécuritaires et protéger ses pieds.

Les sandales de plage sont interdites.

4. Les espadrilles sont obligatoires pour les cours d'éducation physique.

Principaux numéros de téléphone

Secrétariat :	(514) 596-5910	
Service de garde :	(514) 596-5906	
Infirmière :	(514) 596-5910	poste : 5914
Hygiéniste dentaire :	(514) 596-5910	poste : 5914
Travailleuse sociale :	(514) 596-5910	poste : 1592
Psychoéducatrice :	(514) 596-5910	poste : 5915

1. L'enseignant prend les moyens appropriés pour aider ses élèves à développer le respect des droits de la personne (Loi de l'instruction publique, article 22, 3^e alinéa :
 - A. en avisant l'élève de ses manquements;
 - B. en entrant en relation d'aide par des conseils, des recommandations, des sanctions et en avisant les parents.

Exemple de sanctions :

- avis de comportement
- action réparatrice
- reprise de temps
- réflexion
- retenues
- copie
- contrat
- etc.

- C. en référant l'élève à la direction pour une rencontre multidisciplinaire dans le but d'élaborer un plan d'intervention adapté et si nécessaire compléter une demande de référence pour obtenir les services d'un professionnel;
- D. en suspendant temporairement un élève, suite à une décision de la direction et selon la teneur de la problématique.

Systeme d'alarme

École Champlain

Le système d'alarme-incendie n'est activé qu'en cas d'urgence. L'utilisation malveillante du système d'alarme-incendie pourrait entraîner le dépôt d'une plainte criminelle contre l'élève responsable.

De plus, l'élève et ses parents seront tenus responsables de frais et dommages causés par l'activation d'une fausse alarme-incendie.

Nous avons pris connaissance des informations suivantes...

- Informations aux parents
- Horaire de l'école
- Code de vie
- Code vestimentaire et numéros de téléphone
- Modalités et sanctions
- Cours de français langue seconde
- Bureau de l'Ombusman

...et nous acceptons de nous y conformer.

Signature du parent : _____ Date : _____

Signature de l'élève : _____ Groupe : _____

Club des petits déjeuners du Québec École Champlain

Tous les enfants devraient pouvoir prendre un petit déjeuner nutritif avant d'aller en classe, c'est pourquoi les bénévoles du Club des petits déjeuners du Québec sont là tous les matins pour servir un repas aux enfants qui sont inscrits. Ce service est offert, à coût minime, aux familles qui en font la demande. Pour obtenir des renseignements, veuillez laisser un message à madame Ginette Marceau au (514) 596-5910.

Bureau de l'ombudsman École Champlain

Ce service est simple, gratuit et confidentiel.
L'ombudsman de la CSDM est un intermédiaire indépendant, accessible et neutre.

Pour en savoir plus : www.csdm.qc.ca/ombudsman

Téléphone : 514 789-2422

Courriel : ombudsman@csdm.qc.ca

Adresse : 3671, rue Saint-Hubert, 3^e étage

Des cours de français langue seconde à votre portée

Les centres de la formation générale adulte de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) offrent une variété de cours de français langue seconde spécialement adaptés aux parents :

1. pour accompagner plus facilement vos enfants dans leurs leçons et leurs devoirs;
2. pour mieux comprendre les messages de l'école;
3. pour faciliter votre intégration à la société québécoise et montréalaise.

Des haltes-garderies sont également disponibles dans certains centres.

Pour vous informer, composez le **(514) 350-8800**